

2. Administration du réseau : gestion centralisée des dettes

Attention : cette évolution ne concerne que les réseaux de bibliothèques.

Il existe différentes typologies de réseaux de bibliothèques : au niveau des encaissements, plusieurs organisations cohabitent également. La caisse peut ainsi être propre à chaque bibliothèque ou bien être commune à plusieurs sites au sein du réseau.

Par défaut, le logiciel permet l'encaissement de la dette d'un abonné uniquement dans le site où elle a été générée. Si l'on souhaite ouvrir cette possibilité à d'autres sites, il suffit ainsi d'utiliser le regroupement de sites de type « Dettes communes ». Ce dernier se paramètre depuis Administration du réseau > Regroupements de sites, et permet de définir les sites qui mettent en commun leurs encaissements.



Il suffit de cliquer sur « Ajouter » > « Dettes communes » et de sélectionner les sites qui regroupent leurs règlements. Il est possible de créer plusieurs regroupements de sites « Dettes communes » si nécessaire.

decalog SIGB Angélique DUPONT Médiathèque de la Vallée du Doux

Utilisateurs Réseau Profils Assistants de prêts Périphériques **Regroupements de sites** Comptes SMS Planificateur de tâches

Ajouter Créer à partir des bassins

Exemplaires

Regroupement exemplaires Doux/Eyrieux

Cartes communes

Regroupement carte commune Doux/Eyrieux

Dettes communes

Regroupement dettes communes bassin des Dévières

Regroupement dettes communes Doux/Eyrieux

Taxes annuelles

Regroupement taxe annuelle bassin des Dévières

Regroupement taxe annuelle Doux/Eyrieux

Navettes de retour

Type Dettes communes

Nom Regroupement dettes communes bassin des Dévières

Un site ne peut pas appartenir à deux regroupements du même type

Sites

- Reseau des mediatheques du Haut-Vivarais
 - Bassin Doux/Eyrieux
 - Bassin des Dévières
 - Médiathèque des Dévières
 - Point lecture des Dévières
 - Médiathèque du plateau du Haut-Lignon
 - Bibliothèque des collines de Monteil

Options

Le paramétrage ci-dessous, commun à tous les sites du regroupement, remplace celui renseigné sur chaque site. Si un site est retiré du regroupement (ou si le regroupement lui-même est supprimé), les paramètres seront reportés sur chaque site.

Montant maximum non bloquant d'une dette pour les opérations dans Decalog SIGB 0

Une option supplémentaire permettant de définir le montant maximum non bloquant d'une dette pour les opérations dans Decalog SIGB est disponible : cette option sera abordée dans la suite de ce récapitulatif des mises à jour.

Une fois le paramétrage effectué, le passage en Prêts-Retours d'un abonné endetté fera toujours apparaître les dettes à régler, mais ordonnées différemment.

On aura ainsi :

- Les dettes « à régler ici », comprendre les dettes de l'ensemble du regroupement « Dettes communes » concerné qui peuvent être réglées dans ce site du travail
- Les dettes « à régler ailleurs », hors de ce regroupement.

Le bouton « Encaisser la dette » permet ainsi d'encaisser en une fois les dettes dues sur l'ensemble du regroupement « Dettes communes ».

Avertissements abonné

Cédric GRENIER

Endetté : 10.00 (2.00 ailleurs)

A régler ici :	Cotisation adulte Regroupement Doux/Eyrieux	10.00
A régler ailleurs :	Photocopies	2.00

Encaisser la dette

Forcer Changer d'abonné

Si l'on souhaite ne régler qu'une dette parmi la liste, un bouton unitaire permettant l'encaissement d'une dette au choix est proposé dans le détail des dettes. A noter que des informations complémentaires sur les dettes sont affichées au survol de celles-ci :

Endetté : 10.00

A régler ici : Cotation adulte Regroupement Doux/Eyrieux

10.00

Inscription : Cotation adulte Regroupement Doux/Eyrieux (28/11/2017 - 28/11/2018)
Générée le 28/11/17 à 11:54:09 par Thomas Dubois depuis Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux

La notion de « dettes à régler ici » ou « ailleurs » est également reprise au niveau du bloc des dettes dans la fiche abonné. On n'affiche les dettes « à régler ailleurs » que lorsque la case « Toutes les dettes » est cochée.

Dettes à régler (1 ici - 1 ailleurs)

☐ Toutes les dettes

Motif	Objet	Montant	Date de c...	Auteur de la dette	Site de la dette
Inscription	Cotation adulte Regroupement Doux/Eyrieux (28/11/2017 - 28/11/2018)	10.00	28/11/2017	Angélique CHARRÉ	Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux

Dettes à régler (1 ici - 1 ailleurs)

☒ Toutes les dettes

Motif	Objet	Montant	Date de c...	Auteur de la dette	Site de la dette
Inscription	Cotation adulte Regroupement Doux/Eyrieux (28/11/2017 - 28/11/2018)	10.00	28/11/2017	Angélique CHARRÉ	Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux
Autre	Photocopies	2.00	18/09/2019	Angélique DUPONT	Médiathèque du plateau du Haut-Lignon

Le site où la dette a été réglée étant désormais potentiellement différent du site où la dette a été générée, une notion de « Site de règlement » a été ajoutée dans l'onglet Dettes & Règlements :

decolog SIGB Angélique DUPONT Médiathèque de la Vallée du Doux

Prêts - Retours Retours par lot Réservations Attribution des réservations Prêts Envoi de relances Abonnés Regroupements **Dettes & Règlements**

Recherche avancée

Site de la dette Médiathèque de la Vallée du
État Réglé
Site de règlement Médiathèque de la Vallée du
Date de l'opération du 18/09/2019 au 19/09/2019
Type de l'opération

Liste des dettes et règlements

Vous devez effectuer une recherche pour obtenir une liste de résultats.

Le numéro de l'opération a également changé de format pour permettre une identification au niveau du réseau.

17/09/2019	Règlement	Médiathèque de la Vallée du Doux	(N° 19.09.17.00001)	DUPIN, Leila [0334] [Famille : Famille DUPIN Alexandre]	7.00	Règlement en Espèce
		17/09/2019 0334	DUPIN, Leila	Inscription	Cotation enfant Regroupement Doux/Eyrieux (17/09/2019 - 16/09/2020)	7.00 17/09/2019 Espèces

Created 2026-07-03 15:02:56 UTC by Admin

Updated 2026-07-03 15:02:57 UTC by Admin